

Jeunesse et politique agricole dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

Ahmed Yves SYLLA

Ph.D student, Department of Agricultural Economics and Agri-business, University of Ghana.

syllayves@gmail.com

Almame Abdoulganiour TINTA

Ph.D student, Department of Agricultural Economics and Agri-business, University of Ghana.

memjses@yahoo.fr

Résumé : La jeunesse occupe une place importante en Afrique en ce sens qu'elle fait plus de 75% de la population totale du continent. Elle est cependant en proie à divers maux dont le plus important est le chômage. Elle montre aussi un certain désintérêt pour le secteur agricole, situation qui contraste avec le fait que ce secteur soit le premier pourvoyeur d'emploi sur le continent. Le but de ce papier est donc d'examiner l'efficacité de la politique agricole et le degré d'implication des jeunes dans le cadre de la Politique Agricole commune de l'espace UEMOA (PAU). Il ressort de cette étude que même si la PAU a été bénéfique à plusieurs niveaux, elle n'a pas suffisamment pris en compte l'intérêt des jeunes. Le secteur reste encore très peu convoité par la jeunesse.

Mots clés : politiques agricoles, jeunesse, chômage.

Classification J.E.L : D13, D72, Q18, J18.

Youth and agricultural policy in the West African Economic and Monetary Union (WAEMU)

Abstract: Youth hold an important place in African because it constitutes 75% of the whole population of the continent. However, the youth are facing to many challenges among which unemployment is the most important. Also it is disinterested by the agricultural sector; situation which contrasts with the fact that agricultural is the most important sector in term of jobs supply. The aim of that paper is to examine whether agricultural policy in the WAEMU zone is effective and if it has well integrated the youth. The results of this study show that even if agricultural policy reached good results, it has not integrated sufficiently the youth. The sector is still very little coveted by youth.

Key words: agricultural policies, youth, unemployment.

Classification J.E.L : D13, D72, Q18, J18.

1. Introduction

Le secteur agricole demeure un secteur clé pour le développement en ce sens qu'il est fondamental pour la réduction de la pauvreté et la croissance économique. En effet, dans les pays en développement, 75% des pauvres vivent dans le secteur rural, et l'agriculture est l'activité principale qu'ils peuvent mener pour leur subsistance (Isolina, 2012). Cependant bien qu'elle soit porteuse, la population travaillant dans le secteur agricole a tendance à vieillir davantage car les jeunes s'en éloignent de plus en plus pour migrer vers les villes ou pour d'autres activités jugées plus rentables (Lalji, 2010).

Selon les Nations Unies (2012), l'Afrique est le plus jeune continent au monde en ce sens que 70% de sa population a moins de 30 ans. La jeunesse (individu dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans selon les Nations Unies) constitue 21% des plus de un milliard d'habitants en Afrique et 42% de cette population ont moins de 15 ans. Cette jeunesse fait face à plusieurs défis que ce soit sur le plan sanitaire, sur le plan de la participation politique et sur le plan du chômage dont le taux est estimé à 12.5% en 2011 et prévu atteindre 13.9% en 2015 (Organisation Internationale du Travail, 2012).

Cette situation de chômage de la jeunesse contraste paradoxalement avec le fait que l'agriculture soit délaissée par la jeunesse pour diverses raisons (mauvaise image, activités plus rentables, mauvaises conditions de vie en zone rurale, etc.), alors que ce secteur est le plus grand pourvoyeur d'emplois notamment en Afrique. Ce désintérêt peut du reste entraîner à la longue un problème de renouvellement de la main d'œuvre agricole avec tout ce qui s'en suit. Ce désaveu des jeunes vis-à-vis du secteur agricole peut aussi s'expliquer par leur non prise en compte en amont et aval des politiques publiques en général et celles agricoles en particulier.

Dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), par exemple le processus d'élaboration des politiques publiques exige la participation des acteurs clés concernés par la politique en question. Et pour l'élaboration de la PAU, la règle a été respectée. Cependant, il n'est pas explicitement ressorti le rôle qu'a joué la jeunesse dans l'élaboration de cette politique. Quel est donc l'importance de la jeunesse dans la promotion du secteur agricole dans la zone UEMOA ?

L'objet de cette étude est d'examiner et d'analyser l'efficacité de la politique agricole et le degré d'implication des jeunes. Pour caractériser l'importance de la jeunesse dans les politiques agricoles dans l'espace UEMOA, un échantillon de 200 agriculteurs impliqués au Burkina Faso est utilisé pour démontrer l'incohérence des choix publics dans la formulation des politiques agricoles. L'impact de la politique agricole est mesuré à travers un modèle probit bivarié permettant d'apprécier les déterminants de la décision de participation à la politique et l'effet sur le statut des sous-groupes (jeunes ou vieux). La robustesse des résultats, est évaluée par le coefficient de corrélation entre les deux équations pour tenir compte des effets de débordement dans les politiques agricoles.

Pour ce faire, le reste de l'étude s'articule autour des sections suivantes. La deuxième section présente les fondements théoriques et empiriques sur la jeunesse et le développement du secteur agricole ; elle discute des études récentes sur la place de la jeunesse dans l'économie nationale en général et plus spécifiquement sur la contribution de la jeunesse dans l'atteinte du développement du secteur agricole. La troisième partie présente la politique agricole dans le cas de l'UEMOA tout en abordant le degré de participation des jeunes comme acteurs clés. La quatrième partie expose la méthodologie et l'approche utilisée pour analyser l'effet de la

politique agricole suivant le type d'agriculteur. La cinquième et dernière section présente le modèle et l'analyse des résultats économétriques.

2. La jeunesse et le développement du secteur agricole

La définition de la jeunesse diffère grandement d'une région à l'autre du monde et d'un pays à l'autre pour une même région. Par exemple, alors que les Nations Unies considèrent comme jeune, tout individu dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans, la charte africaine de la jeunesse retient la tranche d'âge de 15 à 35 ans. Cette distinction pourrait s'expliquer par la culture et les conditions de vie différentes que vivent les jeunes d'un pays à l'autre ou d'une région à l'autre. En Afrique particulièrement, les jeunes font face à plusieurs difficultés tant au niveau de la santé, de l'éducation, de l'emploi qu'au niveau de la participation au processus politique. Cette jeunesse se détourne également de plus en plus de l'agriculture, premier pourvoyeur d'emploi en Afrique (FAO, 2014). En effet, ce secteur emploie 86.8% de la population active en Afrique selon l'Organisation Internationale du Travail.

En Afrique sub-saharienne, l'agriculture demeure donc la principale activité des populations qui sont majoritairement rurales. Cependant, cette prédominance de l'agriculture ne permet pas souvent de garantir une autosuffisance et une sécurité alimentaire en ce sens que les pays de cette région continuent d'importer d'importantes quantités de produits alimentaires (Naamwintome et Bagson, 2013). Les décideurs politiques tentent tant bien que mal de parer à cette situation à travers l'élaboration de politiques en faveur de l'agriculture : le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) sur le plan continental et la Politique Agricole de l'Union (PAU) au niveau de l'UEMOA en sont des exemples. Mais, ces politiques ont du mal à prendre en compte la spécificité de la jeunesse, alors que sa participation est essentielle au développement du secteur agricole (FAO et al., cité par Naamwintome et Bagson, 2009).

En effet, la participation de la jeunesse au secteur agricole est primordiale pour les raisons suivantes :

-vieillesse de la population agricole : par exemple au Nigéria, la population agricole a une moyenne d'âge de 47 ans et cette situation est presque identique pour l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne (Akpan, 2010 ; Lalji, 2010) ;

-adaptation plus rapide aux nouvelles techniques agricoles d'où l'accroissement de la productivité agricole : en effet, la jeunesse est plus ouverte au changement et à l'innovation et partant est plus apte à s'adapter aux nouvelles techniques qui sont plus efficaces ;

-participation à la résolution du problème de chômage des jeunes : l'agriculture offre beaucoup d'opportunités en termes d'emploi et l'intérêt que les jeunes auront pour ce secteur leur permettra de mener une activité décente, qui leur permettra de se réaliser et de participer au processus de développement (Kwabena et Kimenyi, 2013) ;

-changement qualitatif de l'image qu'a l'agriculture au sein de la population (SYRPA Normand, 2009) : en effet l'agriculture est perçue la plupart du temps comme un « sous métier » c'est-à-dire qu'il est pratiqué par défaut ; les jeunes en s'y intéressant et y réussissant pourraient donc contribuer à changer positivement l'image de l'agriculture et de ses acteurs clés.

La jeunesse pourrait ainsi constituer un pilier pour le développement du secteur agricole si elle s'y intéresse et s'y investit davantage, encore faut-il qu'il y ait des politiques appropriées allant dans ce sens.

3. La jeunesse et la participation à l'élaboration de politiques agricoles : le cas de la Politique Agricole de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (PAU)

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a été créée le 10 janvier 1994 par sept pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo) qui ont été rejoint par la suite par la Guinée Bissau le 2 mai 1997. Au départ une simple union monétaire, les Etats de l'UEMOA ont décidé de l'étendre au domaine économique avec de nouveaux transferts de souveraineté. L'UEMOA a donc pour objectifs de :

-renforcer la compétitivité des activités économiques et financières des Etats membres dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé ;

-assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale ;

-créer un marché commun entre les Etats membres, basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux, ainsi que sur un tarif extérieur commun et une politique commerciale commune ;

-harmoniser, dans la mesure nécessaire au bon fonctionnement du marché commun les législations des Etats membres, et particulièrement dans le domaine de la fiscalité ;

-instituer une coordination des politiques sectorielles nationales, par la mise en œuvre d'actions communes et éventuellement de politiques communes notamment dans les domaines suivants : ressources humaines, aménagement du territoire, transports et télécommunications, environnement, agriculture, énergie, industrie et mines.

Pour répondre à cet objectif dans le domaine agricole, l'UEMOA a adopté en décembre 2001 la Politique Agricole de l'Union (PAU) à Ouagadougou. Cette politique poursuit les objectifs suivants : (i) réaliser la sécurité alimentaire en réduisant la dépense alimentaire et en améliorant le fonctionnement des marchés des produits agricoles, (ii) accroître la productivité et la production de l'agriculture sur une base durable et (iii) améliorer les conditions de vie des producteurs en développant l'économie rurale. Se basant sur les principes de subsidiarité, de proportionnalité, de régionalité, de complémentarité, de solidarité, de progressivité et de partenariat, la PAU est structurée autour de trois grands axes d'intervention.

Axe 1 : Adaptation des systèmes de production et amélioration de l'environnement de la production.

Axe 2 : Approfondissement du marché commun dans le secteur agricole et la gestion des ressources partagées.

Axe 3 : Insertion dans le marché sous régional et le marché mondial.

Le processus d'élaboration de la PAU a été complexe et a tenté d'impliquer tous les acteurs concernés par le secteur agricole. En effet, après une phase de rédaction d'un projet de politiques, plusieurs consultations nationales et une consultation régionale ont eu lieu et ont impliqué les différents départements de la commission de l'UEMOA, de la Banque Ouest Africaine de Développement et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, les acteurs de la société civile notamment les organisations professionnelles regroupées au sein du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et les chambres d'agriculture. Cependant, ces consultations n'ont pas suffisamment

pris en compte la spécificité de la jeunesse en incluant les organisations de jeunesse (qu'elles soient professionnelles ou pas) ou encore les autres modèles de représentation des jeunes comme les parlements de jeunes et/ou encore les Conseils Nationaux de jeunesse qui existent dans au moins sept des huit pays de l'union. De plus, les organisations professionnelles régionales qui ont été consultées n'ont pas de sections jeunes assez autonomes pour répondre aux besoins des jeunes dans le secteur agricole. Cette situation de non inclusion est du reste ce qui est observée dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne et depuis assez longtemps (FAO, 2011), même si il y a une prise de conscience au niveau mondial et que les choses commencent progressivement à changer.

Par ailleurs, il faut signaler que les trois différents axes d'intervention ne prennent pas aussi suffisamment en compte la nécessité de susciter l'intérêt des jeunes pour le secteur agricole. En effet, les activités liées à ces axes auront un caractère général et ne vont pas porter spécifiquement sur la nécessité de susciter chez les jeunes un engouement pour l'agriculture comme un métier et un moyen de se prendre en charge de façon décente.

4. La méthodologie

La littérature fournit très peu d'études sur la modélisation des politiques agricoles mettant l'accent sur la place de la jeunesse. Certes depuis les années 1960, la modélisation économique dans l'agriculture s'est intensifiée pour étudier les conditions d'une augmentation de la production agricole et l'impact des diverses politiques sur les rendements, les revenus et l'emploi agricole, mais aucune dimension de la jeunesse de la population n'a été imbriquée dans ces modèles. Suivant les objectifs recherchés, deux types de modèles peuvent être distingués dans la littérature: les modèles positifs et les modèles normatifs.

Les modèles positifs (Ruben et al, 1998) décrivent et expliquent l'usage des différentes ressources (naturelles, financières, humaines) dans les exploitations agricoles tout en analysant la rationalité socio-économique des choix réalisés. Ces modèles sont multi-périodiques et étudient les stratégies de politique capable d'accroître les revenus agricoles et de calculer les fonctions de coûts associées (Lewis et al, 2003). Cependant la construction des modèles positifs nécessite une grande quantité de données sur des processus physiques agricoles (sol, environnement) très complexes et cela ne sied pas à notre étude.

Les modèles normatifs (Ruben et al, 1998) analysent l'impact des chocs exogènes sur les surfaces et rendements agricoles. Ils testent l'impact de politiques publiques (politique individuelle ou commune, taxation, subvention ou quotas, prix) sur le revenu et l'emploi agricoles, les échanges commerciaux et la répartition dans les autres secteurs. Ils permettent également de réaliser des simulations sur les impacts d'ajustement nécessaires à court et à moyen terme en prenant en compte le comportement de l'agriculteur. Ces modèles sont surtout utilisés par la commission Européenne¹ pour mesurer l'impact économique des réformes de la politique agricole commune dans les pays de l'Union. A la différence des modèles positifs, les modèles normatifs peuvent être utilisés soit de manière exploratoire ou en tant qu'outils d'analyse prospective. Ils se veulent multicritères et combinent plusieurs objectifs de politique à la fois. En outre, ils requièrent moins de données (Loubier, 2003).

La méthodologie de cette présente étude utilise les modèles normatifs qui siéent parfaitement à l'analyse de la jeunesse dans la politique agricole. Toutefois, plusieurs techniques existent

¹ Brady (2003) analyse les effets méso ou macroéconomiques de diverses politiques nationales de contrôle de pollutions en Suède. Migdalas (2004) teste l'impact d'une politique d'oléiculture en Grèce. Iglesias (2003) met en évidence la mobilité imparfaite du capital et du travail dans l'agriculture en Espagne.

pour apprécier l'effet d'une politique publique dans le secteur agricole mais nous discuterons des techniques les plus populaires. L'une des méthodes utilisées est la programmation mathématique consistant à maximiser la fonction objective de rendement ou de revenu des exploitations tout en minimisant un ensemble de contraintes. Kobrick et al (2003) montrent que la programmation mathématique nécessite au préalable la construction d'une typologie. Cette typologie permet de regrouper les exploitations agricoles en fonction de la nature des exploitants (taille du ménage, sexe, âge, infrastructure, technologie, taille de la surface agricole). Il devient alors aisé d'apprécier l'impact d'une politique agricole. Cependant, la programmation requiert une base de données sur des surfaces agricoles homogènes. Cette dernière condition reste difficilement réalisable, ce qui oriente cette étude vers d'autres techniques.

Une seconde technique est l'utilisation de modèle calculable d'équilibre général adopté dans les travaux en Europe (Tongeren et al, 2001). Ce modèle sert à mesurer l'impact macroéconomique de scénarios de politiques agricoles au sein d'un même secteur. La construction de ce modèle s'appuie sur des données agrégées de toute l'économie et la mise en œuvre est très complexe en raison de l'incapacité d'observation de toutes les exploitations agricoles qui sont affectées par la politique agricole.

La dernière technique, adoptée dans cette étude, est celle économétrique, largement utilisée pour estimer l'impact des politiques agricoles. Jensen et al (2002) décrivent la démarche économétrique pour parvenir à tester les effets d'une politique. Il s'agit d'abord de réaliser une typologie des exploitations sur les données recueillies. Elle permet d'identifier les facteurs explicatifs qui agissent sur les rendements agricoles suivant la politique agricole mise en œuvre. La seconde étape est celle du choix de la variable de décision et la dernière étape est celle des tests sur les effets marginaux de la politique agricole. Le choix de la démarche économétrique porte sur son application à des échelles très variées (données régionales, sectorielles ou nationales), la possibilité d'effectuer des analyses prévisionnelles sur les paramètres calculés et de dégager les impacts liés aux changements marginaux. Ce qui répond à notre étude.

Il existe plusieurs méthodes de modélisation économétrique de l'importance de la jeunesse dans la formulation des politiques agricoles. La forme essentielle de ces modèles s'inspire de la théorie de la décision pour savoir si les choix de politique agricole privilégient la jeunesse compte tenu de leur facilité de dotation en éducation ou en technologie (Greene, 1997 ; Nielsen, 1998). Ainsi, les modèles fréquemment adoptés sont le modèle logistique multinomial, le modèle séquentiel ou hiérarchisé, le modèle probit bivarié et les modèles binaires univariés. Chacune des équations présente des avantages et des inconvénients. L'approche multinomiale permet d'estimer une seule équation qui fournit une série de probabilités montrant l'effet de la variation de chaque variable explicative sur la probabilité de choix d'une option. Toutefois, elle requiert l'hypothèse de l'indépendance des alternatives non pertinentes. Autrement dit, les probabilités de succès des différentes options sont indépendantes les unes des autres. Dans la mesure où l'étude s'interroge à la fois sur l'importance des politiques agricoles et la place de la jeunesse, l'adoption du modèle logistique multinomial signifierait l'absence d'un lien quelconque entre la politique agricole et la jeunesse. D'une part, cette hypothèse forte nécessite un relâchement et d'autre part selon Combarous (1999), l'application de ce modèle reste limitée en raison de la disponibilité des données.

Le modèle séquentiel corrige de nombreuses difficultés, notamment celle liée à l'hypothèse d'indépendance, mais nécessite l'estimation de multiples équations dont les probabilités et les résultats dépendent de l'ordre des options. Les résultats peuvent par conséquent être biaisés.

Au regard des différentes analyses, nous préférons le choix du modèle probit bivarié. Le choix de cette méthode d'estimation tient compte de l'importance des politiques agricoles et de la place de la jeunesse. Même si nous supposons que les politiques agricoles et la jeunesse sont indépendants, elles peuvent être traitées comme des options interdépendantes. L'usage d'un probit bivarié offre la possibilité de tester la probabilité qu'une politique agricole soit importante et que la jeunesse s'en approprie. Le probit bivarié tient compte de l'existence de possibles distributions corrélées entre les deux équations (options). Il permet également de savoir si l'estimation jointe donne des différences significatives par rapport à celle de probits univariés pour chaque équation. Par la suite, il convient d'apporter des précisions concernant les variables retenues dans le modèle d'analyse économétrique.

5. Modèle et analyse des résultats

L'étude économétrique repose sur les données récoltées en 2014 au Burkina Faso (membre de l'UEMOA) sur 200 exploitations agricoles de producteurs de diverses cultures (mil, soja, riz, maïs, sésame, coton, igname, patate)² dans diverses localités. La moitié des producteurs est favorable à la politique agricole commune et est aussi membre de groupement ou cadre de concertation d'entreprises de services et d'organisation des producteurs (GESOP). Les données collectées visent à analyser les performances socio-économiques de la politique commune mise en place dont bénéficient certains producteurs et de faire une étude comparative entre les deux groupes c'est-à-dire ceux membres du cadre de concertation et les non adhérents. Les motifs d'adhésion ou pas aux différents cadres de concertation ne sont pas analysés dans cette étude. Les informations utilisées dans le modèle concernent les paramètres socio-économiques et démographiques (telles que le milieu ou l'environnement et les modalités d'accès au marché) et les rendements des exploitations. Le modèle comporte deux variables dépendantes (i) la première vaut 1 si le producteur est membre d'un cadre de concertation et donc une forte propension à l'adoption de la politique agricole commune, et 0 si non ; (ii) la seconde est notée 0 si le producteur est jeune et 1 dans le cas contraire³. Les variables exogènes sont rassemblées par typologie en trois groupes et constituent les déterminants à la propension à la participation ou l'âge du producteur. Le premier groupe renferme les caractéristiques de l'agriculteur comme le sexe et l'origine. L'origine permet de savoir si le producteur est autochtone de la localité ou migrant. Elle est une variable importante dans le processus agricole. Le second groupe comprend les caractéristiques de l'exploitation agricole à savoir le mode de tenure de l'exploitation agricole, la main d'œuvre, le rendement sur l'exploitation et la technologie utilisée⁴. Le mode de tenure de l'exploitation permet de savoir si le producteur est propriétaire ou bénéficie d'un prêt. Le troisième groupe représente les débouchés du marché à travers les raisons de participation⁵ aux cadres.

² Ces données sont collectées avec l'appui du CIRAD.

³ Le critère utilisé pour définir la jeunesse est celui de la banque mondiale, soit un âge inférieur à 25 ans. La valeur attribuée est 0 pour les jeunes et 1 pour les âges supérieurs.

⁴ La technologie utilisée comprend le nombre de bœuf de trait et le nombre d'âne. La technologie est analysée en termes de productivité. Plus les animaux sont nombreux et moins d'énergies sont consacrées à la culture.

⁵ Les raisons de participation du producteur sont divisées en 05 sous-groupes : accès aux intrants à crédit, appui conseil et formation, les débouchés commerciaux, la contractualisation et les prix intéressants.

Formellement, le modèle s'écrit de la façon suivante :

$$Y_1^* = \alpha_1 X_1 + \varepsilon_1 \text{ où } Y_1 = 1 \text{ si } Y_1^* > 0, 0 \text{ si non et } E(\varepsilon_1) = 0$$

$$Y_2^* = \alpha_2 X_2 + \varepsilon_2 \text{ où } Y_2 = 1 \text{ si } Y_2^* > 0, 0 \text{ si non et } E(\varepsilon_2) = 0$$

Avec Y_1^* la variable latente représentant la décision de participer et Y_2^* le statut du producteur. Les deux variables ne sont pas observées et sont expliquées par les combinaisons linéaires de X_1 et X_2 qui sont les variables exogènes présentées ci-dessus. Les termes aléatoires ε_1 et ε_2 suivent une distribution bivariée avec les variances normalisées à 1 comme dans le probit univarié.

$$\sigma^2(\varepsilon_1) = \sigma^2(\varepsilon_2) = 1$$

La fonction cumulative normale de la fonction probit à deux variables s'écrit :

$$F(X_1 < x_1, X_2 < x_2) = \int_{-\infty}^{x_1} \int_{-\infty}^{x_2} f(X_1, X_2; \rho) dX_1 dX_2$$

La fonction de maximum de vraisemblance est donnée par :

$$L = \prod \int_{-\infty}^{x_1} \int_{-\infty}^{x_2} f(X_1, X_2; \rho) dX_1 dX_2$$

Avec $f(X_1, X_2; \rho)$ la fonction de densité de la loi normale bivariée

$$f(X_1, X_2; \rho) = \left(2\pi(1 - \rho^2)^{\frac{1}{2}}\right)^{-1} \exp\left(-\frac{1}{2(1 - \rho^2)^{-1}(X_1^2 + X_2^2 - 2\rho X_1 X_2)}\right)$$

ρ désigne le coefficient de corrélation entre les deux équations.

Le modèle probit bivarié permet quatre combinaisons possibles des Y_i^* . Le maximum de vraisemblance en information complète est utilisé pour procéder à l'estimation. En pratique, il s'agit d'estimer les équations réduites des déterminants de la décision de participer au cadre de concertation ou au groupement et la propension de l'âge du ménage du producteur. L'analyse et les commentaires des résultats économétriques constituent la section suivante.

Au bout de huit itérations de convergence pour la première équation et neuf itérations de convergence pour la seconde équation, les résultats obtenus des estimations économétriques sont récapitulés dans le tableau ci-dessous. Le coefficient de corrélation ρ entre les résidus des deux équations du modèle est statistiquement significatif à 1%. Ce résultat confirme que l'estimation par le modèle probit bivarié est bien justifiée. La première partie fournit les estimations des paramètres qui affectent la décision de participer aux cadres de concertation de la politique agricole commune et par conséquent de bénéficier des avantages de l'adhésion, alors que la dernière partie montre les estimations des paramètres qui affectent le statut du producteur. La positivité du coefficient de corrélation ρ signifie qu'il y a une relation positive entre le statut du producteur et la décision de participation. L'explication est que les vieux participent plus à la politique agricole que les jeunes. De nombreux facteurs observés ou non observés augmentent la probabilité pour les jeunes qui évoluent déjà dans le secteur agricole à ne pas s'intéresser aux cadres de concertations. En conséquence, toute chose étant égale par ailleurs, ces facteurs amplifient le désintérêt de la jeunesse pour le secteur agricole. L'hypothèse principale de l'étude est donc confirmée. Ce constat observé dans la plupart des études aussi en Europe (Commission Européenne Eurobaromètre spécial 410, 2014) montre l'importance et le rôle crucial de la jeunesse dans le processus de développement à travers

leurs implications surtout dans l'agriculture qui pourrait non seulement absorber le taux de chômage élevé de la jeunesse mais également accroître le potentiel de la production.

Le sexe a un effet positif significatif sur la participation et le statut du producteur. La première équation dévoile que les hommes participent moins que les femmes. Ces dernières sont les plus impliquées. La seconde équation atteste que les femmes qui prennent part à l'agriculture sont celles âgées. Les jeunes femmes prenant rarement part aux exploitations agricoles.

L'origine du producteur n'est pas une variable significative dans le modèle pour expliquer ni la décision de participation ni le statut du producteur. Il semble donc que la migration des agriculteurs jeunes ou vieux d'une zone à une autre n'affecte pas la décision de participation.

Le mode de tenure de l'exploitation est positivement lié à la participation à la politique. Les propriétaires terriens portent plus d'intérêt que les exploitants qui bénéficient des surfaces agricoles sous forme de prêts. Ce qui est corroboré par la théorie. Aussi, les exploitations sous forme de prêt ont un effet positif significatif sur la jeunesse. Ce résultat est également important dans la mesure où il soulève la question des droits de propriété sur les terres largement abordée dans la littérature. D'une part, peu de jeunes sont propriétaires terriens (en raison des conditions difficiles d'héritage), ce qui justifie qu'ils participent peu à la politique, et d'autre part la minorité des jeunes propriétaires terriens préfère louer ou prêter la terre plutôt que de l'exploiter.

La main d'œuvre est une variable non significative dans le modèle. Le rendement a un effet marginal positif sur la participation et sur la jeunesse. Ce résultat, essentiel, montre que la participation est favorable à l'accroissement des rendements des exploitations. La hausse de la production peut être attribuée aux avantages des adhérents tels que la formation sur les techniques agricoles, les nouvelles connaissances et les éventuels aides. L'hypothèse que la politique agricole commune est importante, est également vérifiée à travers l'effet marginal des rendements qui est plus élevé pour les participants que les non participants. Le coefficient négatif dans la seconde équation signifie que les rendements sont plus importants chez les jeunes producteurs que les producteurs âgés.

La technologie, mesurée par le nombre d'animaux de traction renforce la décision de participation. Plus le producteur est doté d'animaux de traction dans sa ferme et plus sa probabilité de participation à la politique augmente. A contrario, le coefficient négatif dans la seconde équation est faiblement significatif et suggère que les jeunes agriculteurs recourent à une technologie plus avancée que les personnes âgées. Plusieurs facteurs en l'occurrence le niveau d'étude, le capital intellectuel, le capital humain et les phénomènes migratoires (mobilités) plus poussés chez les jeunes peuvent être les raisons. En outre, la jeunesse est plus favorable aux changements et à l'utilisation de la technologie que les plus âgés.

Les débouchés du marché ont un impact nul sur la propension de la participation. L'effet marginal n'est pas significatif. A l'inverse, la variable est négativement significative sur la jeunesse. Plus les débouchés sur le marché s'améliorent et plus les catégories de producteur intéressées sont les personnes âgées. Une tentative d'explication de ce signe peut être attribuée à d'autres centres d'intérêt des jeunes dans l'agriculture. Les raisons identifiées telles que l'accès aux intrants à crédit, l'appui conseil et formation, les débouchés commerciaux, la contractualisation et les prix intéressants ne sont pas significatives pour la jeunesse à cause de leur retrait du paysage agricole.

Résultats de la régression des estimations par le probit bivariées des déterminants de la participation à la politique et du statut du producteur

Variable indépendante	coefficient	t^1	effet marginal	coefficient	t	effet marginal
Participation à la politique² 1 = oui			Statut du producteur³ 1 = vieux			
constante	-7.0697	-15.22*		-5.7208	-11.84*	
sexe ⁴	5.8567	10.36*	1.1705	7.0708	9.44*	-1.1705
origine ⁵	0.1147	0.31	0.0000	0.3028	0.65	0.0000
mode de tenure ⁶	0.6907	2.48**	0.0854	-1.7371	-5.38*	-0.0854
main d'œuvre	0.2028	0.39	0.0000	-0.8736	-1.27	0.0000
rendement ⁷	0.6800	3.25*	0.0009	-0.7320	-2.73*	-0.0009
technologie	0.0883	2.58*	0.0021	-0.07183	-1.65***	-0.0021
débouchés	-0.0464	-1.22	0.0000	0.1714	4.11*	0.0000
$\rho(1,2)^8$	0.8839	26.599*				
log de vraisemblance		-188.7352				

(1) Probabilité que le coefficient soit égale à zéro ; (2) la variable prend la valeur 1 si l'agriculteur participe à la politique et 0 si non ; (3) le statut désigne les jeunes qui prennent la valeur 0 et les vieux qui prennent la valeur 1 ; (4) la variable sexe prend la valeur 0 pour les hommes et 1 pour les femmes ; (5) si l'agriculteur est jeune autochtone, la valeur attribuée est 1 et 0 s'il est migrant ; (6) la variable prend la valeur 1 si le producteur est propriétaire et 0 s'il l'utilise temporairement sous la forme de prêt ; (7) le rendement mesure la quantité totale produite ; (8) Covariance entre les termes aléatoires des deux équations. Note : * = significatif à 1 pour cent; ** = significatif à 5 pour cent et *** = significatif à 10 pour cent.

Conclusion

L'analyse économétrique montre qu'une politique agricole commune est bénéfique à plusieurs niveaux : (i) elle a des effets positifs sur les rendements agricoles et de manière générale sur l'agriculture. Elle permet l'accroissement de la production, des rendements d'échelle croissants à travers les nouvelles technologies acquises, les formations, les appuis conseils et les diverses formes de soutiens matériels ou financiers ; (ii) la mise en place d'une politique commune crée également des effets de débordement aussi bien en amont qu'en aval de la chaîne de distribution qui s'étendent à l'activité économique globale ; (iii) la politique agricole commune accélère l'intensification de l'intégration régionale. En effet, la mise en place d'une politique agricole commune dans les processus d'intégration régionale est devenue importante et s'est intensifiée au cours de ces dernières années dans le monde. Quelques zones d'intégration illustrent ces résultats : Accord de libre-échange centre-europe (ALECE), Association européenne de libre-échange (AELE), Union européenne (UE), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union économique et monétaire ouest africaine UEMOA, Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Organisation des États américains (OEA), Union des nations sud-américaines (UNASUR).

Cependant l'une des principales difficultés de mise en place de la politique agricole commune réside dans l'implication de la jeunesse qui constitue aujourd'hui à la fois la force motrice et le goulot d'étranglement de l'économie. Les analyses montrent que la politique agricole de l'Union n'est pas attrayante pour la jeunesse pour de multiples motifs. Toutefois, les exploitations agricoles cultivées par les jeunes produisent des rendements élevés en raison de leur dynamisme, de leur aptitude à s'adapter plus facilement et de l'innovation. Les modes de cession des terres restent une des principales contraintes qui empêche la jeunesse de profiter des avantages qu'offre le secteur agricole, car très peu sont détenteurs de terre. Les politiques agricoles doivent être orientées dans ce sens pour accroître l'implication de la jeunesse dans l'agriculture.

Références bibliographiques

Akpan SB (2010). «Encouraging youth's involvement in agricultural production and processing». *International Food Policy Research Institute: Abuja*

Beyuo Alfred Naamwintome and Ernest Bagson (2013), "Youth in agriculture: Prospects and challenges in the Sissala area of Ghana", *Net Journal of Agricultural Science Vol. 1(2)*, pp. 60-68.

Brady, M. (2003), "The relative cost-efficiency of arable nitrogen management in Sweden", *Ecological Economics*, 47 (1):53-70.

Combarrous, F. (1999), « La mise en œuvre du modèle logistique multinomial emboîté dans l'analyse de la participation au marché du travail, Bordeaux, document de travail n°39 », *Centre d'économie du développement*.

FAO (2014), « Conférence Régionale pour l'Afrique : la jeunesse africaine dans le secteur agroalimentaire et le développement rural », *Tunisie (Tunis) 24 au 28 mars 2014*

FAO (2011), « Synthèse des résultats du projet exécuté par le MIJARC en collaboration avec le FIDA et la FAO 'Faciliter l'accès des jeunes ruraux aux activités agricoles' », *Forum Paysan: Session sur la jeunesse dans le monde agricole*, Lima

Greene, W. (1997), "Econometric analysis", *Prentice Hall*, 3rd ed.

Iglesias, E. (2003), "Evaluation of drought management in irrigated areas", *Agricultural Economics*, 29 (2):211-229.

International Labor Organization (2012), «Trends in Youth Employment», Geneva

Isolina Boto et al (2012), « Jeunesse et développement rural dans les pays ACP », *CTA Bruxelles*

Jensen, J.D., Andersen, M., Jorgensen, S.H. (2002), "Economic impacts of transferable quotas in pesticide regulation-data, model and scenarios", December 2002:87.

Kobrick, C., Rehman, T., Khan, M. (2003), "Typification of farming systems for constructing representative farm models: two illustration of the application of multivariate analyses in Chile and Pakistan", *Agricultural Systems*, 76 141-157.

- Kwabena Gyimah-Brempong and Mwangi S. Kimenyi (2013), «Youth Policy and the future of african development», *Africa growth initiative Working Paper 9*
- Loubier S. (2003), « Modélisation du comportement des agriculteurs : Revue de littérature », Rapport final BRGM/RP-53172-FR. 30p.
- Migdalas, A.(2004), “Sector modelling for the prediction and evaluation of Cretan olive oil. European” *Journal of Operational Research*, 152 (2): 454-464.
- Nielsen, H., S. (1998), “Child labor and school attendance: two joint decisions”, *Centre for labour market and social research*, Working paper 98-15, October, Denmark.
- Ruben, R., Moll, H., Kuyvenhoven, A. (1998), “Integrating agricultural research and policy analysis: analytical framework and policy applications to bio-economic modeling”, *Agricultural Systems*, 58 (3):331-349.
- SYRPA Normand (2009), « Conférence sur le thème : Comment attirer les jeunes dans l’agriculture », Rouen
- United Nations (2012). «Population Facts, No. 2012/1. Report of Population Division», *Department of Economic and Social Affairs*. New York
- Valerie Lalji (2010) «Youth in Agriculture - Challenges and Opportunities», *Special Summit on Youth, Caribbean Community, Surinam*
- Van Tongeren, Van Meiji, (2001), “Global models applied to agricultural and trade policies: a reviews and assessment”, *Agricultural Economics*, 26 (2): 149-172.